

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 03.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 03.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022755

Entité de publication



Commune de Sembrancher, Rue Principale 24, 1933 Sembrancher

Demande d'autorisation de construire - Remplacement partiel des garde-corps des balcons, Sembrancher

Titre du projet de construction

Remplacement partiel des garde-corps des balcons

Numéro pour consultation eConstruction

253b31e5

Requérant(e)

Pascal Nanchen

Auteur(e) de plans

Pascal Nanchen

Parcelle

Parcelle 180, No Folio 4, Lieu-dit La Gravenne

Coordonnées

2'577'622 1'102'991

Propriétaire

Pascal Nanchen

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone extension village, Zone Village B

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale pendant les heures d'ouverture. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Sembrancher, Rue

Principale 24, 1933 Sembrancher, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Sembrancher
Services des Constructions
Rue Principale 24
1933 Sembrancher

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 03.08.2026